



Les femmes en politique de 45 à nos jours : étude comparée france/Québec

publié le 08/08/2007 - mis à jour le 22/06/2012

Lycée professionnel - Terminale BEP

Descriptif :

Le programme de terminale BEP évoque à la fois les évolutions sociales en France depuis 45 mais aussi la place des femmes dans la société et enfin l'évolution politique du pays ; C'est donc à la croisée de ces trois thèmes, que notre présentation des femmes en politique se situe.

Sommaire :

- Comparaison des textes législatifs
 - Découpage d'interviews de femmes politiques
 - Analyse de caricatures
-

Dans un premier temps, une analyse peut être menée en **comparant des extraits de textes législatifs en France et au Québec** afin de déterminer comment dans l'un ou l'autre des pays les femmes doivent ou non revendiquer leur position (loi sur la restitution du droit de vote aux femmes au Québec en 1940, préambule de la constitution de 1946 et la loi sur la parité du 6 Juin 2000 pour La France).

Une seconde piste peut porter sur des **interviews d'élues**. Les confronter permettrait de découvrir si le fait de légiférer a permis de réaliser un grand pas en avant, ou si les choses évoluent au grès des mentalités sans pour autant tenir spécialement compte du législateur. Cette analyse permettra aussi de comprendre où en sont les choses aujourd'hui.

Les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois en 2004 portaient sur Les femmes en politique. Lors d'un débat, des femmes de Droite comme de Gauche présentaient leur parcours. Des extraits choisis peuvent permettre une étude plus particulière.

Sous forme de T.P, on peut choisir deux récits et voir les points communs ou les divergences du parcours politiques des unes et des autres. Il est possible aussi de diviser la classe et de demander à chacun des groupes de travailler sur l'étude d'un thème à travers les discours de ces femmes.(ex : comment ont-elles été choisies par leur parti ? ou comment ont-elles été perçues par la population lors de leur première candidature ?) ; cette analyse peut être complétée par une recherche biographique sur des femmes canadiennes comme Mickaëlle Jean Gouverneur général du Canada, ou pour le Québec Marie-Claire Kirkland-Cassegrain.

Une troisième piste de travail s'ouvre à nous, celle de distribuer aux élèves des supports plus particuliers comme celui des caricatures. En travaillant sur la méthodologie liée à l'analyse d'un tel support, ils pourraient aussi pousser leurs recherches plus loin en se demandant si les caricatures sur les hommes politiques aborderaient ou non les mêmes thèmes.

La campagne présidentielle permet un large éventail de caricature sur les femmes candidates.

● Comparaison des textes législatifs

La première piste de travail porte sur la comparaison des textes législatifs et leur mise en œuvre afin de déterminer s'ils ont eu ou non un impact sur la place des femmes en politique.

Source : Brais (François-Phillipe), *discours au conseil législatif, 25 Avril 1940, Les grands débats parlementaires 1792/1992,*

éditeur : Presses de l'université de Laval, 1994, p 92-93

Questions :

1/ D'après ce texte, vous semble-t-il que l'on traite pour la première fois de la question du droit des femmes, Justifiez votre réponse à l'aide de deux extraits du texte.

2/ Qui propose ce droit de vote ? Sur quel argument législatif s'appuie-t-il ?

3/ Quelles valeurs reconnaît-il aux femmes dans les débats ? Relevez trois exemples

4/ Quel avenir envisage-t-il pour les femmes en politique ?

 **La constitution du 27 octobre 1946** (PDF de 13.6 ko)

Pour la première fois en France, les femmes ont le droit de vote (Document 1-2)

Questions :

1/ Le préambule réaffirme les droits inaliénables et sacrés de l'homme contenus dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Quels sont-ils ?

2/ Que pourrait-on normalement déduire d'un tel texte quant aux droits des femmes dans la société ?

3/ Le préambule stipule-t-il clairement que la femme a le droit de vote ? Justifiez votre réponse.

4/ Selon vous, pourquoi le législateur a-t-il besoin d'une périphrase pour donner le droit de vote aux femmes ?

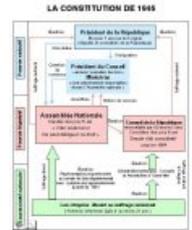


Schéma de fonctionnement des instances

 **La parité en politique** (PDF de 15.8 ko)

Les élections régionales de mars 2004 (Document 1-3)

Élections régionales 1998 et 2004 (Document 1-4)

Elections de 1998			Elections de 2004			Variations
total	femmes	% de femmes	total	femmes	% de femmes	
1880	517	27.5	1880	895	47.6	20.1

Sources : *Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes - Ministère de l'intérieur, 2004*

Questions :

1/ La loi sur la parité a-t-elle changé quelque chose au niveau des élections régionales ?

2/ Justifiez votre réponse à l'aide de valeurs relatives.

3/ Sur quels postes fait-on ce constat ?

4/ Peut-on dire que le combat des femmes en politique est terminé ? Justifiez votre réponse sans aucun parti pris politique.

5/ On cite une seule femme présidente de région, à quel parti appartient-elle ?

6/ A l'aide de vos connaissances, dites de quelle région il s'agit et quel est le nom de cette présidente.

● Découpage d'interviews de femmes politiques

La seconde piste de travail propose un découpage d'interviews de femmes politiques afin de déterminer comment elles se positionnent au sein de leur parti, dans leur mission...

Participants au débat :

- Mme Gisèle Gautier, sénatrice ;
- M. Jean Garrigues, professeur, Université d'Orléans ;
- Mme Edith Cresson, ancien premier ministre ;
- Mme Bariza Khiari, sénatrice ;
- Mme Jacqueline Gourault, maire.

Une première série de questions peut porter sur le choix personnel de ces femmes à entrer en politique, puis les difficultés qu'elles y ont rencontrées et enfin leur place aujourd'hui au sein de leur parti.

Les questions peuvent aussi être plus globales sur l'évolution du rôle que l'on donne aux femmes au sein des partis.

● Analyse de caricatures

La troisième piste porte sur l'analyse de caricatures.



Caricature : Ségolène Royal en tête des sondages,
(Source : <http://guillaume.ironie.org/> [🔗](#)) (Document 3-1)

Questions :

1/ Comment nomme-t-on ce type de dessin ? Sommes-nous dans la sphère publique ou privée de la candidate ? Justifiez votre réponse à l'aide de deux éléments.

2/ Où se situe cette scène ?

3/ Qui sont les personnages ? Décrivez les (vêtements, attitudes, place sur le dessin etc...).

4/ Qui sont les personnes évoquées par Madame Royal ?

5/ Quelle proposition fait-elle à son mari ? A quoi fait-elle référence ?

6/ Quelle est l'intention du dessinateur à travers ce dessin ?



(Document 3-2)

Ti Guss et Timousse est un duo d'artistes de music hall qui pendant une bonne trentaine d'années (de 1950 à la fin des années 70) s'est produit dans de nombreux cabarets du Québec.

Les péquistes sont les membres du parti Québécois

Michaëlle Jean [ici représentée sur la caricature](#) est le gouverneur général du Canada nommé par la reine d'Angleterre Elisabeth II puisque le Canada doit encore allégeance à la reine au titre d'ancienne colonie. (Source site personnel de monsieur Roger Bertrand).

Questions :

- 1/ Relevez les indices utilisés par le dessinateur pour reproduire l'univers de Ti guss et Timousse.
- 2/ Pourquoi le caricaturiste donne t-il la parole à la femme ?
- 3/ Pourquoi et comment Timousse fait-t-elle référence aux Péquistes ?
- 4/ Quelle allusion Ti-Guss fait-il en évoquant son kilt ?
- 5/ Tout comme Ségolène Royal, Michaëlle Jean est une femme politique de premier plan. En comparant le travail des deux caricaturistes, dites qui doit être représenté sous la figure de Ti-Guss ?